

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

No 163

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 8 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056)

Octobre 1976

Erratum : dans le bulletin No 162, sous « Fin (septembre) », 7e ligne, lire *élision* et non « ellision ».

Clore, clôturer

« Clore », verbe défectif, n'est plus guère employé qu'au présent de l'indicatif singulier, à l'infinitif et au participe passé. Ces formes valent qu'on les maintienne. L'Académie s'est élevée contre l'abus de *clôturer* : « ... s'emploie trop souvent à la place de *clorre* dans les expressions : clôturer un débat, une séance, un congrès. »

A. Dauzat a objecté : « ... les parlementaires observent que *clôturer* un débat, ce n'est pas le clore, mais prononcer la clôture, idée sensiblement différente. » Il relevait d'ailleurs dans son Dictionnaire étymologique que *clôturer* a été employé dès 1795 au sens parlementaire.

(*Défense du français*, No 163, octobre 1976)

Ouest-allemand

On peut être choqué d'entendre parler des électeurs « ouest-allemands » ou des nageuses « est-allemandes ». Le Petit Robert, peu suspect de purisme, de même que le Supplément du Robert, relèvent à propos d'*ouest-allemand* (adj. et n.) : « Ce mot, comme Est-allemand, est mal formé. La syntaxe française réclame Allemand de l'Ouest. »

Mais alors, pourquoi Robert ne fait-il pas une remarque identique pour NORD-AFRICAÏN, SUD-AFRICAÏN, SUD-AMÉRICAIN, ni même pour NORD-CORÉEN ? N'est-il pas difficile de refuser pour « est » et « ouest » ce qui est admis pour « nord » et « sud » ? Il semble bien qu'il y ait là surtout une question d'habitude.

(Cf. fiche : « Sud-Liban »)

(*Défense du français*, No 163, octobre 1976)

Priorité

La priorité est l'état d'une chose qui est la première de plusieurs autres, ou qui est avant une autre.

On goûtera, à la lumière de cette définition de Littré, la trouvaille de l'Agence télégraphique suisse dégustée dans les journaux du 1er octobre : le Conseil exécutif du canton de Berne, à propos des routes nationales, désire que la N 1 et la N 12 soient placées « en première priorité » (!), et que la N 8 soit mise « en deuxième et non en troisième priorité » !...

En français, on dirait que la N 1 et la N 12 doivent avoir la priorité, et que la N 8 doit venir en deuxième, et non en troisième rang ou position.

(*Défense du français*, No 163, octobre 1976)

Clore, clôturer (suite)

Dupré, dans son Encyclopédie du bon français dans l'usage contemporain, va plus loin dans la défense de *clôturer* : « Clôturer une activité sociale, c'est y mettre fin d'une façon juridique, ou théorique ; cette fin juridique ou théorique peut très bien ne pas coïncider avec la fin réelle des débats, de la session, de la fête, de la saison, etc. »

La position la plus raisonnable reste en somme celle de Littré, qui disait à *clôturer* : 1. arrêter un compte, un inventaire, un registre. Dans le style parlementaire, clôturer les débats : en prononcer la clôture. 2. Fermer d'une clôture.

(*Défense du français*, No 163, octobre 1976)

« Sud-Liban »

Ce qui est admis pour désigner *les habitants* d'un pays comme l'Afrique du Sud (Sud-Africains) ou la Corée du Nord (Nord-Coréens), et plus ou moins admis pour les Allemands (l'adjectif plutôt que le nom), n'est pas admissible pour désigner *le pays lui-même*. Personne ne songe à dire « Sud-Afrique » ou « Sud-Amérique », ni même « Nord-Corée » ou « Sud-Corée ». Mais on a abondamment parlé de « Nord-Vietnam » et de « Sud-Vietnam » (preuve des progrès de l'influence anglaise). Et des journalistes francophones nous parlent maintenant du « Sud-Liban » !...

En France, les bulletins météorologiques parlent de *Sud-Bretagne* ou d'*Ouest-Corse*, « pour des raisons techniques de transmission » ; mais un des nouveaux départements corses s'appelle officiellement « Corse du Sud ».

(Cf. fiche : Ouest-allemand)

(*Défense du français*, No 163, octobre 1976)

Week-end

Il est difficile de nier que « week-end » n'a pas de réel équivalent français, si ce n'est « fin de semaine » dans certains cas. Cette dernière locution est moins précise, plus extensible. On relèvera toutefois avec intérêt que la S.N.C.F. utilise officiellement l'expression « billet de fin de semaine ».

En revanche, aucun dictionnaire n'a enregistré « week-end » en tant qu'équivalent de « maison de week-end », ainsi que le fait par exemple le bulletin des avis officiels du canton de Genève, où nous lisons à répétition reprises : « Demande de M. X, commune de Z, pour la construction d'un *week-end*... »

(*Défense du français*, No 163, octobre 1976)